



LIGUE de TENNIS de TABLE des Pays de la Loire
MAISON des SPORTS
44, Rue Romain Rolland
BP 90312
44103 NANTES Cedex 4
Tél. 02 51 80 63 80
e-mail : administration@pdltt.org



Compte rendu de la Commission Régionale d'Arbitrage 07 Juin 2019

Présents :

GAUDEMER P, PETITJEAN M, DREYER D, STEPHAN M, MOUILLE D, DENECHERE JL, OIRY R, BONNEAU C, BARRAUD J, JOUSSEAUME F, LEMAN JY, GUY J.

Secrétaire de séance : Florent JOUSSEAUME.

1 – Infos fédérales

Pas de nouvelles règles pour le début de la prochaine saison. Evolution du Championnat des Régions et Championnat de France mais pas d'impact pour la ligue.

2 – GIRPE

Michel Turck arrête le développement et il le transmet à la FFTT. Celle-ci recherche quelqu'un pour faire évoluer. S'il n'y a personne, Patrick ROYER prendrait la suite.

Concernant les compositions des équipes, prévoir une alerte pour les erreurs sur celles-ci (niveau ligue ou comité). Voir pour trouver le paramétrage à modifier.

2 nouvelles mises à jour en 15 jours, correspondant à des corrections de bogues.

Une remarque est faite sur la modification du processus d'impression, il y a plus de clic qu'avant afin d'obtenir les feuilles.

3 – Le fichier des cadres

Les non licenciés passent inactifs. Prévoir l'envoi d'un document aux actifs pour la première convocation demandant la confirmation des coordonnées téléphonique et courriel.

4 – Les commandes de tenues

2 commandes par an, en novembre et en fin de saison. Réapprovisionnement à prévoir en fonction des besoins et en fonction de ce qu'il reste.

Possibilité de passer les commandes par email auprès de Bruno SIONNEAU. Il reste environ 120 tenues.

5 – Amendes JA1

Moins d'amendes que les autres phases.

44 : ST NAZAIRE TT, NANTES TTCNA, NANTES MELLINET, GOULAIN TT, ST PHILBERT DE GRANDLIEU, ST SEBASTIEN

49 : ST MELAINE MOZE LOIRE AUBENCE

72 : SAVIGNE LEVEQUE

Un effort a été effectué côté 85.

Dans le règlement de la ligue, il est indiqué qu'en cas de non-respect de ces conditions, possibilité de sanctions financière et sportive. Voir avec la FFTT (pas de sanction sportive sur ce point) si possibilité de mettre une sanction sportive, avec avertissement.

Suivant la réponse de la fédération, une sanction pourrait être appliquée pour la saison 2020-2021.

6 – Bilan JA1 Phase 2

PN : 53% première phase / 47% deuxième phase d'arbitre

R1-R2-R3 : 47% première phase/ 41% deuxième phase de JA

En Vendée, 1 équipe sur 6 met des arbitres en PN (La Roche sur yon)

7 – Groupe de travail championnat

Comment le faire parvenir dans les clubs ? L'envoi a déjà été fait en 53. Majoritairement, il ressort que le JA ne doit pas arbitrer, des arbitres doivent être fournis.

Jacques propose de le donner dans l'enveloppe des clubs lors de l'AG de ligue.

René propose d'ajouter le nom et la signature du joueur pour éviter que le président remplisse toute la feuille. Proposition de faire 2 feuilles séparées : 1 pour le club et 1 pour les joueurs, à destination du capitaine de l'équipe. Faire valider au niveau de la ligue l'augmentation du montant de l'engagement avec contrepartie financière.

8 – La formation

Cette saison : 75 AR, 22 JA1, 3 JA2, 0 JA3 ont participé aux formations.

Formation continue JA2-JA3 au Mans 8 juin et Cholet 22 juin 2019

Colloque formateur lac de main 21 septembre 2019

Formation continue JA2-JA3 à Nantes et Laval ou Le Mans 28 septembre 2019

AR CD44 2 novembre 2019

JA1 CD44 même date

AR CD49 2 novembre 2019

AR CD85 9 novembre 2019

AR CD53 16 novembre 2019

AR CD72 30 novembre 2019

JA1 CD85 30 novembre

JA2 14 – 15 décembre 2019

FOF Bourges 13 – 16 février 2020 (à confirmer)

JA1 CD49 7 mars 2020

JA1 CD53 21 mars 2020

JA3 28 et 29 mars 2020

JA1 CD72 25 avril 2020

9 – Questions diverses

Grand prix PDL : manque 2 arbitres pour le samedi. Un appel a été lancé par Dominique auprès de Denis.

Aide apportée par la CDA 44 et CDA 49.

10 – Autres :

Réunion des zones (1 et 2) pour le critérium fédéral, une montée supplémentaire dans les divisions supérieures. 50% des inscriptions du critérium fédérale sont sur notre zone. Vote en bureau FFTT le 14 juin

2019. Revalorisation des prestations fédérales reversées aux ligues lorsqu'elles organisent un tour. Une somme par table (environ 70€ par table) et non 1000€. Officialisation semaine du 10 au 14 juin 2019.

Fin de réunion à 20h55.